



**Athymis Patrimoine**

Rapport Annuel de Gestion

31 décembre 2024

## Politique de Gestion du fonds

### Scénario économique

Le fonds Athymis Patrimoine affiche une performance de 7.54% pour sa part I pour l'année 2024 une performance selon nous très satisfaisante dans un contexte houleux.

Les rendements monétaires restent relativement élevés et constituent un gisement de performance dénué de risque intéressant. La vente des stratégies alternatives afin de se conformer à la directive value for money, a conduit à un renforcement de l'exposition du fonds sur cette classe d'actif, avec notamment l'inclusion d'une nouvelle ligne, Sienna Monétaire ISR.

La prise de risque obligataire s'est faite de façon parcimonieuse, avec une faible durée. Par conséquent, la hausse du 10 ans américain n'a eu que peu d'impact sur le fonds. Les spreads de crédits serrés, signe de la confiance des investisseurs, offraient en 2024 un surcroît de performance peu rémunérateur. Ceci, et la nécessité de se conformer à la directive Value fo money a conduit à céder la plupart des investissements obligataires du fonds (Butler Credit Opportunities, Tikehau Short Duration, Trusteam Optimum). Ces cessions ont abondé l'exposition monétaire d'Athymis Patrimoine.

La classe d'actif actions a bien sûr été la clé de la performance du fonds Athymis Patrimoine en 2024, en particulier les actions internationales. L'exposition maximale du fonds aux actions a été particulièrement favorable en cette année de plébiscite pour cette classe d'actif. Notons les performances des fonds Athymis Millennial et Athymis Industrie 4.0 tractés par le secteur de la tech mais également par des investissements dans d'autres secteurs (défense, aérien, restauration...). Le couple risque – rendement de ces fonds se trouve renforcé par leur diversité sectorielle et donc la dilution de leurs risques. Notons l'exposition récente du fonds aux petites valeurs américaines, via un ETF sur le Russell 2000, afin de bénéficier de la traction potentielle liée à la mise en place du programme de Donald Trump.

### Perspectives

Nous abordons l'année 2025 avec un optimisme mesuré. Les Etats-Unis se sont dotés d'un actif économique très compétitif dont ils n'ont pas fini de récolter les dividendes. Le consensus pessimiste des investisseurs au sujet de l'Europe peut réserver de bonnes surprises.

L'arrivée au pouvoir de Donald Trump constitue certainement l'événement le plus structurant de l'année qui vient, sans que le déroulé de sa mandature et ses conséquences sur les marchés ne soient vraiment prévisibles. Les éléments inflationnistes de son programme (tarifs douaniers, reconduite d'immigrés illégaux) rivaliseront avec des éléments déflationnistes (dérégulation, encouragement à l'investissement). Les évolutions sur les marchés des changes et du niveau du 10 ans américain constituent également des variables auxquelles devra s'accommoder la nouvelle administration. Les conséquences géopolitiques peuvent être importantes mais la priorité donnée par Trump à l'intérêt des Américains, donc d'une certaine façon à la bourse américaine, font des valeurs américaines un gisement de premier choix.

Côté européen, l'arrivée de Donald Trump pose de gros défis économiques et géopolitiques qui appellent un sursaut. Les élections allemandes de février, l'évolution de la politique monétaire, l'éventuelle mise en œuvre du plan Draghi et l'évolution du conflit ukrainien constituent les jalons attendus de l'année qui vient. De leurs résultats dépend l'avenir du continent européen. Le niveau de valorisation extrêmement bas du marché européen offre en effet un potentiel de rebond substantiel.

### Performances de l'OPC

Vous trouverez les performances des différentes parts dans le tableau ci-dessous :

Part du fonds	Code ISIN	Performance 2024
Athymis Patrimoine P	FR0010772129	7,54%
Athymis Patrimoine I	FR0011092469	8,04%

L'indice de référence du fonds affiche une performance de 3,80 % en 2024.

*La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.*

### Indication sur les mouvements intervenus et les instruments financiers détenus en portefeuille

Date	Fonds	Souscription	Rachat
08/11/2024	AMUNDI INDEX SOLUTIONS	473	
04/01/2024	ATHYMIS ACG INDUSTRIE 4.0 FCP		100
11/01/2024	ATHYMIS ACG INDUSTRIE 4.0 FCP		100

31/01/2024	ATHYMIS ACG INDUSTRIE 4.0 FCP		1000
27/02/2024	ATHYMIS ACG INDUSTRIE 4.0 FCP	300	
01/03/2024	ATHYMIS ACG INDUSTRIE 4.0 FCP	638	
19/04/2024	ATHYMIS ACG INDUSTRIE 4.0 FCP	145	
30/08/2024	ATHYMIS ACG INDUSTRIE 4.0 FCP	466	
08/11/2024	ATHYMIS ACG INDUSTRIE 4.0 FCP		136
16/12/2024	ATHYMIS ACG INDUSTRIE 4.0 FCP		204
05/01/2024	ATHYMIS BETTER LIFE 13C		975
30/08/2024	ATHYMIS BETTER LIFE 13C	829	
30/09/2024	ATHYMIS BETTER LIFE 13C		507
08/11/2024	ATHYMIS BETTER LIFE 13C		251
10/12/2024	ATHYMIS BETTER LIFE 13C		246
16/12/2024	ATHYMIS BETTER LIFE 13C		392
05/01/2024	ATHYMIS MILLENNIAL 13C		500
18/01/2024	ATHYMIS MILLENNIAL 13C		575
22/03/2024	ATHYMIS MILLENNIAL 13C		255
02/04/2024	ATHYMIS MILLENNIAL 13C		503
04/04/2024	ATHYMIS MILLENNIAL 13C		755
12/04/2024	ATHYMIS MILLENNIAL 13C		513
19/04/2024	ATHYMIS MILLENNIAL 13C		387
20/06/2024	ATHYMIS MILLENNIAL 13C		247
30/09/2024	ATHYMIS MILLENNIAL 13C		400
08/10/2024	ATHYMIS MILLENNIAL 13C		750
11/10/2024	ATHYMIS MILLENNIAL 13C		500
08/11/2024	ATHYMIS MILLENNIAL 13C		120
10/12/2024	ATHYMIS MILLENNIAL 13C		445
16/12/2024	ATHYMIS MILLENNIAL 13C		177
23/12/2024	ATHYMIS MILLENNIAL 13C		110
05/01/2024	ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE I		500
18/01/2024	ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE I		373
26/01/2024	ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE I		374
07/02/2024	ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE I		273
15/02/2024	ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE I		250
28/02/2024	ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE I		357

04/03/2024	ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE I		425
02/04/2024	ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE I		347
02/05/2024	ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE I		500
13/05/2024	ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE I		215
21/05/2024	ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE I		200
27/05/2024	ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE I		320
20/06/2024	ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE I		338
25/07/2024	ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE I		210
30/09/2024	ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE I		347
05/11/2024	ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE I		354
08/11/2024	ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE I		177
02/12/2024	ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE I		218
10/12/2024	ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE I		181
16/12/2024	ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE I		286
26/02/2024	BUTLER CREDIT OPPO		3984,4
11/01/2024	BUTLER CREDIT OPPO		2379
12/01/2024	BUTLER CREDIT OPPO		5000
07/02/2024	CM-CIC SICAV CM CIC CASH	1,3	
19/02/2024	CM-CIC SICAV CM CIC CASH	1	
19/02/2024	CM-CIC SICAV CM CIC CASH	3	
28/03/2024	CM-CIC SICAV CM CIC CASH	1,5	
03/04/2024	CM-CIC SICAV CM CIC CASH	2	
13/06/2024	CM-CIC SICAV CM CIC CASH		1
09/02/2024	ELEVA ABSO LRET		4700
21/02/2024	ELEVA ABSO LRET		4684
12/02/2024	EXANE OVERDRIVE		34,25
22/02/2024	EXANE OVERDRIVE		34
12/01/2024	HELIUM FUND SELECTION		100
13/02/2024	HELIUM FUND SELECTION		435
15/03/2024	HELIUM FUND SELECTION		150
02/04/2024	HELIUM FUND SELECTION		95
05/04/2024	HELIUM FUND SELECTION		189
05/01/2024	IMPROVING EURO MODELS		300
28/02/2024	IMPROVING EURO MODELS		1231

12/04/2024	KEREN		454
02/05/2024	KEREN		450
19/06/2024	KEREN		223
07/10/2024	KEREN		1094
20/11/2024	KEREN		649
12/03/2024	LYXOR IBOXX TRSUR 10Y+ DR	1500	
24/04/2024	LYXOR IBOXX TRSUR 10Y+ DR	1990	
24/06/2024	LYXOR IBOXX TRSUR 10Y+ DR	2000	
23/08/2024	LYXOR IBOXX TRSUR 10Y+ DR	1590	
10/09/2024	LYXOR IBOXX TRSUR 10Y+ DR	3160	
30/10/2024	LYXOR IBOXX TRSUR 10Y+ DR		3200
08/11/2024	LYXOR IBOXX TRSUR 10Y+ DR		3220
08/11/2024	LYXOR IBOXX TRSUR 10Y+ DR		4827
12/02/2024	OPTOFI ID UNITS I DISTRIBUTION		310
28/03/2024	OPTOFI ID UNITS I DISTRIBUTION		105
04/04/2024	OPTOFI ID UNITS I DISTRIBUTION		211,38
03/04/2024	PALATINE MOMA-B		40
01/02/2024	PARETURN GLOBAL EQUITY FLEX BBC		35
16/02/2024	PARETURN GLOBAL EQUITY FLEX BBC		234
04/03/2024	PARETURN GLOBAL EQUITY FLEX BBC		70
06/03/2024	PARETURN GLOBAL EQUITY FLEX BBC		70
19/03/2024	PARETURN GLOBAL EQUITY FLEX BBC		90
14/03/2024	PIMCO GIS-INCOME FUND-INS AC		25807
03/04/2024	PIMCO GIS-INCOME FUND-INS AC		63265
30/08/2024	PIMCO GIS-INCOME FUND-INS AC		15464
19/09/2024	PIMCO GIS-INCOME FUND-INS AC		6060
09/10/2024	PIMCO GIS-INCOME FUND-INS AC		12300
10/10/2024	PIMCO GIS-INCOME FUND-INS AC		10959
07/11/2024	PIMCO GIS-INCOME FUND-INS AC		5562
21/11/2024	PIMCO GIS-INCOME FUND-INS AC		8333
16/04/2024	SIENNA MONETAIRE ISR-I	4870	
22/04/2024	SIENNA MONETAIRE ISR-I	3200	
29/04/2024	SIENNA MONETAIRE ISR-I	3200	
14/10/2024	SIENNA MONETAIRE ISR-I	6100	

14/02/2024	TIKEHAU SH DU FD-IR EUR ACC		8645
27/02/2024	TRUSTEAM OPTIMUM-B		1692
29/02/2024	TRUSTEAM OPTIMUM-B		1127
13/03/2024	TRUSTEAM OPTIMUM-B		2232
21/03/2024	TRUSTEAM OPTIMUM-B		1442
27/03/2024	TRUSTEAM OPTIMUM-B		1684
03/04/2024	TRUSTEAM OPTIMUM-B		2240
10/04/2024	TRUSTEAM OPTIMUM-B		560
19/06/2024	TRUSTEAM OPTIMUM-B		277
30/08/2024	TRUSTEAM OPTIMUM-B		1363
01/10/2024	TRUSTEAM OPTIMUM-B		1363
29/02/2024	UNION OBLI COURT TERME	375	
06/03/2024	UNION OBLI COURT TERME	2250	
11/04/2024	UNION OBLI COURT TERME	1300	
07/11/2024	UNION OBLI COURT TERME	1900	
11/11/2024	UNION OBLI COURT TERME	2874	
07/02/2024	UNION PLUS	4,5	
12/02/2024	UNION PLUS	5	
23/02/2024	UNION PLUS	3,5	
27/02/2024	UNION PLUS	1,5	
11/03/2024	UNION PLUS	5,15	
03/04/2024	UNION PLUS	3	
06/09/2024	UNION PLUS		1,6

Le fonds détient au 31/12/2024, 125,243 parts du fonds SLPG Short Bonds Cantonnement.

L'investissement dans le fonds représente 0,00 % de l'actif net au 31/12/2024.

Le fonds SLGP Short Bond I (FR0011683093) détenait des positions sur la société Rallye. Le jeudi 23 mai 2019, dans un communiqué de presse publié après la clôture du marché, Rallye a annoncé avoir demandé et obtenu par jugement du Tribunal de commerce de Paris, l'ouverture d'une procédure de sauvegarde.

Celle-ci a suspendu le paiement des dettes pour les 6 prochaines mois (ce délai étant expansible jusqu'à 18 mois) et doit permettre de renégocier les termes de la dette.

La société de gestion (Swiss Life Gestion privée) a décidé de scinder le FCP SLGP Short Bonds en deux fonds FCP en date du 24 mai 2019 : SLGP Short Bonds (FR0011683093) et SLGP Short Bonds Cantonnement (FR0013428539).

L'objectif de la société de gestion est d'isoler les billets de trésorerie Rallye qui ne peuvent plus être valorisés.

Le fonds de cantonnement créé n'émettra pas de nouvelles parts ; il n'y aura pas de commercialisation de ce FCP créé, uniquement pour rembourser les porteurs après cession de tous les actifs non liquides.

#### Méthode du calcul du risque global

Athymis Gestion utilise la méthode de calcul de l'engagement (linéaire).

Information sur prise en compte dans la politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et qualité de gouvernance (critères dits « ESG »)

Athymis Gestion ne prend pas en compte les critères ESG dans le processus de gestion de ses OPCVM de multigestion.

Informations relatives aux instruments financiers du groupe

Nombre de parts détenues sur des OPCVM du groupe au 31/12/2024 :

Athymis Trendsetters Europe I : 17 497 parts

Athymis Millennial I : 14 109 parts

Athymis Better Life 13C : 25 956,50 parts

Athymis Industrie 4.0 I : 13 966,823 parts

Commission de surperformance :

Les frais facturés aux FCP se composent d'une commission supplémentaire variable égale à 15% de la performance du FCP supérieur à une performance supérieur à 6% net (après imputation des frais de gestion fixe).

La commission de surperformance est plafonnée à 0.85% de l'actif net pour la part I.

La commission de surperformance est plafonnée à 1.40% de l'actif net pour la part P.

Ces frais de gestion variables sont provisionnés à chaque publication de la VL. En cas de sous performance une reprise de provision est effectuée dans la limite du solde en compte. Cette provision de frais de gestion variable est définitivement acquise à la société de gestion à la fin de chaque exercice.

Renvoi au compte rendu relatif au frais d'intermédiation

N/A

Renvoi au site internet pour précisions concernant la politique de sélection et d'évaluation des entités qui fournissent des services (sélection des intermédiaires)

La procédure de sélection des intermédiaires est disponible sur demande auprès d'Athymis Gestion ou sur le site de la société de gestion : <https://athymis.fr/directive-mif/>

Politique rémunération de la société de gestion

ATHYMIS GESTION n'atteignant pas les seuils de 50 salariés ou de 1,25 milliards d'euros d'actifs sous gestion, la société de gestion n'est pas tenue de mettre en place un comité de rémunération. La politique de rémunération est déterminée par Stéphane Toullieux, Président Directeur Général, Dirigeant RCCI. La politique mise en place et appliquée par Stéphane Toullieux, Président Directeur Général, Dirigeant RCCI, s'applique à l'ensemble des collaborateurs de la société, en charge :

- de la gestion des actifs ;
- des fonctions support ;
- des fonctions commerciales.
- Fonctions commerciales : Nouveaux clients et nouveaux encours clients générés, rétention des clients existants, contribution aux initiatives commerciales, de marketing et de marketing digital, retours clients
- Fonctions de gestion : Génération d'idées et pertinence de ces idées, qualité de la recherche, contribution commerciale, contribution aux publications.

Note : Les gérants ne peuvent en aucun cas prétendre à une quote-part des rémunérations commissions de surperformance générées par les fonds. Les commissions de performances sont en effet intégrées dans la rentabilité brute de l'entreprise et réparties suivant les critères développés supra. Il est en effet entendu que les dites rémunérations variables sont générées par un effort commun : performances des fonds, levée de capitaux, qualité des prestations des fonctions support.

- Fonctions support : qualité du service clients, qualité des prestations internes, qualité des contrôles, limitation des erreurs, initiatives aux services des clients et de la conformité

La procédure complète est disponible sur le site internet d'Athymis Gestion : <https://athymis.fr/directive-mif/>

La société de gestion applique le principe de la proportionnalité pour la rémunération de ses salariés. Il ressort que le montant total des rémunérations brutes pour l'exercice 2024 ayant débuté le 01 janvier 2024 et s'étant clôturé le 31 décembre 2024 du personnel d'Athymis ressort à 478k euros dont 61k de rémunération variable. Ces montants concernent un effectif moyen équivalent temps plein de 6 personnes.

## FCP ATHYMIS PATRIMOINE

Société de gestion :  
**ATHYMIS GESTION**

10, rue Notre Dame de Lorette  
75009 PARIS

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2024

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP ATHYMIS PATRIMOINE,

### OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif ATHYMIS PATRIMOINE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

### FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

### OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthodes comptables exposées dans l'annexe des comptes annuels.

### JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

*Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux porteurs de parts*

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux porteurs de parts du FCP.

## RESPONSABILITES DE LA SOCIETE DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

## RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,

**TALENZ ALTEIS AUDIT ILE DE FRANCE SAS**

**Christophe CHARETON**  
Commissaire aux Comptes  
Associé

Signé par Christophe Chareton  
Le 21/03/25

ID: tx\_kLBbloozaw3



## Bilan actif (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	-
<b>Titres financiers</b>	-
<b>Actions et valeurs assimilées (A) (*)</b>	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Obligations convertibles en actions (B) (*)</b>	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Obligations et valeurs assimilées (C) (*)</b>	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Titres de créances (D)</b>	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>31,201,236.23</b>
OPCVM	31,201,236.23
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
<b>Dépôts (F)</b>	-
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	-
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
<b>Prêts (I)</b>	-
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	-
Loans	-
Autres	-
<b>Sous Total actifs éligibles I= (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>31,201,236.23</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	-
<b>Comptes financiers</b>	<b>1,679,099.29</b>
<b>Sous-Total actifs autres que les actifs éligibles II (*)</b>	<b>1,679,099.29</b>
<b>TOTAL ACTIF I+II</b>	<b>32,880,335.52</b>

(\*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

## Bilan passif (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2024
<b>Capitaux propres :</b>	-
Capital	29,444,992.91
Report à nouveau sur revenu net	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-
Résultat net de l'exercice	2,233,820.55
Capitaux propres I :	31,678,813.46
Passifs de financement II	-
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>31,678,813.46</b>
<b>Passifs éligibles :</b>	-
Instruments financiers (A)	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	-
Emprunts (C)	-
Autres passifs éligibles (D)	-
<b>Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D</b>	-
<b>Autres passifs :</b>	-
Dettes et comptes d'ajustement passifs	191,089.86
Concours bancaires	1,010,432.20
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>1,201,522.06</b>
<b>TOTAL PASSIFS : I+II+III+IV</b>	<b>32,880,335.52</b>

## Compte de résultat (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2024
<b>Revenus financiers nets</b>	-
<b>Produits sur opérations financières</b>	-
Produits sur actions	0.07
Produits sur obligations	-
Produits sur titres de créances	-
Produits sur des parts d'OPC	47,627.86
Produits sur Instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	20,399.08
<b>Sous-total Produits sur opérations financières</b>	<b>68,027.01</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>	-
Charges sur opérations financières	-
Charges sur Instruments financiers à terme	-
Charges sur Opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-13,343.41
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-13,343.41</b>
<b>Total Revenus financiers nets (A)</b>	<b>54,683.60</b>
<b>Autres produits :</b>	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
<b>Autres Charges :</b>	-
Frais de gestion de la société de gestion	-537,161.74
Frais d'audit, d'études des Fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
<b>Sous total Autres produits et Autres charges (B)</b>	<b>-537,161.74</b>
<b>Sous total revenus nets avant compte de régularisation (C)= A + B</b>	<b>-482,478.14</b>

# ATHYMIS PATRIMOINE

<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>39,256.72</b>
<b>Sous-total Revenus nets I = C + D</b>	<b>-443,221.42</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>	<b>-</b>
Plus et moins-values réalisées	2,716,720.66
Frais de transactions externes et frais de cession	-1,443.49
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
<b>Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E</b>	<b>2,715,277.17</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F</b>	<b>-225,474.28</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F</b>	<b>2,489,802.89</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>	<b>-</b>
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	186,987.87
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
<b>Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G</b>	<b>186,987.87</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H</b>	<b>251.21</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H</b>	<b>187,239.08</b>
<b>Acomptes :</b>	<b>-</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice L	-
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K+L</b>	<b>-</b>
<b>Impôt sur le résultat V</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>2,233,820.55</b>

## STRATEGIE ET PROFIL DE GESTION

### OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du FCP est d'obtenir, à travers une allocation dynamique sur des OPCVM actions, diversifiés et obligataires, une performance nette annualisée de 6 % sur la période de placement recommandée. Ce taux n'est qu'un objectif et non pas un engagement.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques.

## Éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices

### Catégorie de classe P (Devise: EUR)

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts C	142.08	150.15	132.54	140.57	<b>151.17</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	43,354.71	46,236.56	36,471.24	30,914.23	<b>28,767.69</b>
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	305,122.878	307,924.486	275,161.500	219,910.546	<b>190,287.942</b>

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
<b>Date de mise en paiement</b>					
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur revenus nets</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>					
Parts C	2.13	6.12	1.03	2.29	<b>11.88</b>
<b>Capitalisation unitaire sur revenus</b>					
Parts C	-1.82	-2.12	-2.50	-1.55	<b>-2.17</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

# ATHYMIS PATRIMOINE

## Catégorie de classe I (Devise: EUR)

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts C	146.73	155.83	138.31	147.30	<b>159.15</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	3,138.40	3,723.67	3,229.68	3,320.65	<b>2,911.13</b>
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	21,388.160	23,894.170	23,349.522	22,543.061	<b>18,290.612</b>

Date de mise en paiement	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur revenus nets</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>					
Parts C	2.20	6.33	1.07	2.39	<b>12.47</b>
<b>Capitalisation unitaire sur revenus</b>					
Parts C	-1.12	-1.44	-1.81	-1.04	<b>-1.56</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

### **Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié)**

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

### **Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice**

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est l'Euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

# ATHYMIS PATRIMOINE

## Synthèse de l'offre de gestion

	Code ISIN	Distribution des revenus	Valeur liquidative d'origine	Devise de libellé	Montant minimum de souscription initiale	Souscripteurs concernés
Part « P »	FR0010772129	Résultat net : Capitalisation Plus-values nettes réalisées : Capitalisation	100 euros	EUR	Néant	Tous souscripteurs
Part « I »	FR0011092469	Résultat net : Capitalisation Plus-values nettes réalisées : Capitalisation	100 euros	EUR	1 Part	Tous souscripteurs

## Règles d'évaluation des actifs

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

### Valeurs mobilières

**Les O.P.C.** : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

**Les ETF** : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée.

### Instruments financiers à terme et conditionnels

**Futures** : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

**Options** : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

**Options OTC** : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

**Change à terme** : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

**Dépôts à terme** : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

### Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

## ATHYMIS PATRIMOINE

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

**Swaps structurés** (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion. L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

### Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.), et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le FCP a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FCP ;
- Des commissions de mouvement facturées au FCP ;
- Une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Frais facturés au FCP :	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion (incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM ou fonds d'investissement)	Actif net	Parts P : 1,40% TTC Taux maximum  Parts I : 0,85% TTC Taux maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	3% <sup>2</sup>
Commission de surperformance	Actif net	15% de la performance du FCP supérieure à 6% net (après imputation des frais de gestion fixes) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plafonnée à 1.4% de l'actif net pour la part P</li> <li>• Plafonnée à 0.85 % de l'actif net pour la part I,</li> </ul> la période de référence est l'exercice du FCP <sup>1</sup>
Prestataires percevant des commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

## <sup>1</sup>Commission de surperformance :

Les frais facturés au FCP se composent d'une commission supplémentaire variable égale à 15% de la performance du FCP supérieur à 6% net (après imputation des frais de gestion fixe), la période de référence étant l'exercice du FCP (étant entendu que le premier calcul interviendra sur la base de la clôture du premier exercice comptable à savoir le dernier jour de Bourse de Paris du mois de décembre 2010).

Ces frais de gestion variable sont provisionnés à chaque publication de la VL. En cas de sous-performance une reprise de provision des frais de gestion variable est effectuée dans la limite du solde en compte. Cette provision de frais de gestion variable est définitivement acquise à la société de gestion à la fin de chaque exercice.

Les frais de gestion variables sur rachats sont également provisionnés et acquis à la société de gestion, la date de rachat servant de référence de calcul. Ils sont définitivement prélevés à la fin de chaque exercice.

## <sup>2</sup>Commissions de gestion indirectes :

Les commissions de gestion indirectes représentent les frais de gestion fixes et variables facturés au FCP liés à ses investissements dans des OPCVM ou fonds d'investissement.

Le FCP investira dans des OPCVM dont :

- Les frais de gestion fixes nets ne dépasseront pas 2% TTC de l'actif net par an ;
- Les commissions supplémentaires variables ne dépasseront pas 25% de la performance calculée à partir du seuil de déclenchement mentionné dans le prospectus (à l'exclusion des OPCVM de type monétaire pour lesquels les commissions variables pourront représenter jusqu'à 50% de la performance réalisée au-delà de l'indicateur de référence) ;
- Aucune commission de souscription ou de rachat ne sera prélevée.

Commissions en nature : Néant.

### **Frais de recherche**

Néant

### **Rétrocession de frais de gestion**

Néant

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

- 1° Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- 2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables**

##### **Affectation des revenus nets**

Capitalisation pour la part P

Capitalisation pour la part I

##### **Affectation des plus-values nettes réalisées**

Capitalisation pour la part P

Capitalisation pour la part I

## Changements affectant le fonds

Néant

## Evolution des capitaux propres

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	Exercice 31/12/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>34,234,876.74</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>	
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.) <sup>1</sup>	1,392,627.55
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-6,368,477.73
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-482,478.14
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	2,715,277.17
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	186,987.87
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes <sup>2</sup>	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes <sup>2</sup>	-
Autres éléments	-
<b>Capitaux propres de fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>31,678,813.46</b>

<sup>1</sup> Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

<sup>2</sup> Rubrique Spécifique aux MMF.

## Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

	Exercice 31/12/2024
<b>Emissions et rachats pendant l'exercice comptable</b>	<b>Nombre de titres</b>
<b>Catégorie de classe P (Devise: EUR)</b>	
Nombre de titres émis	7,066.002
Nombre de titres rachetés	36,688.606
<b>Catégorie de classe I (Devise: EUR)</b>	
Nombre de titres émis	2,275.386
Nombre de titres rachetés	6,527.835
<b>Commissions de souscription et/ou de rachat</b>	<b>Montant (EUR)</b>
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

## Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
FR0010772129	P	Capitalisation	EUR	28,767,687.78	190,287.942	151.17
FR0011092469	I	Capitalisation	EUR	2,911,125.68	18,290.612	159.15

## Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays	Pays	Pays	Pays	Pays
<b>Actif</b>		Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>		Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	-					
Options	-					
Swaps	-					
Autres instruments financiers	-					
<b>TOTAL</b>	-					

## Exposition sur le marché des obligations convertibles

### Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de delta	
		< 1 an	1 an < X < 5 ans	> 5 ans	<0,6	0,6 < X < 1
TOTAL	-	-	-	-	-	-

## Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autres
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1,679.10	-	-	-	1,679.10
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-1,010.43	-	-	-	-1,010.43
Emprunts	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Futures		-	-	-	-
Options		-	-	-	-
Swaps		-	-	-	-
Autres instruments financiers		-	-	-	-
<b>TOTAL</b>		-	-	-	<b>668.67</b>

## Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1,679.10	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-1,010.43	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>668.67</b>	-	-	-	-

## Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers	USD
<b>Actif</b>	
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres actifs: Loans	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	1,679.10
<b>Passif</b>	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-
Comptes financiers	-
Emprunts	-
<b>Hors-bilan</b>	
Devises à recevoir	-
Devises à livrer	-
Futures	-
Options	-
Swaps	-
Autres opérations	-
<b>TOTAL</b>	<b>1,679.10</b>

## Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
<b>Hors Bilan</b>			
Dérivés de crédits	-	-	-
<b>Solde net</b>	-	-	-

Les méthodologies retenues pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillées dans le paragraphe « Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe » qui suit celui consacré aux Règles et méthodes comptables.

## Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (Devise: EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>OPERATIONS FIGURANT A L'ACTIF DU BILAN</b>		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de Titres Prêtés		
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versée	-	
<b>OPERATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN</b>		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		-
Dettes		
Collatéral espèces		-
Dépôt de garantie espèces reçue		-

# ATHYMIS PATRIMOINE

## Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1681038672	AMUNDI INDEX SOLUTIONS-AMUND	Amundi	Actions	Luxembourg (Grand-Duché)	EUR	151,376.37
FR0013358801	ATHYMIS ACG INDUSTRIE 4.0 FCP	Athymis Gestion	Actions	France	EUR	2,666,685.52
FR00140045Y6	ATHYMIS BETTER LIFE 13C	Athymis Gestion	Actions	France	EUR	2,570,731.76
FR0013173382	ATHYMIS MILLENNIAL 13C	Athymis Gestion	Actions	France	EUR	3,130,081.65
FR0013196748	ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE I	Athymis Gestion	Actions	France	EUR	2,374,867.81
FR0000979825	CM-CIC SICAV CM CIC CASH	CreditMutuel-AM	Monétaire	France	EUR	5,154,224.81
FR0010700401	KEREN CORPORATE-I	Keren Am	Obligations	France	EUR	177,239.60
LU1248511575	LYX ETF SMART CASH	Lyxor AM	Monétaire	Luxembourg (Grand-Duché)	USD	1,810,822.60
LU1407890620	LYXOR IBOXX TRSUR 10Y+ DR	Lyxor AM	Obligations	Luxembourg (Grand-Duché)	USD	1,372,378.91
LU1190417599	LYXOR UCITS SMART CASH C-EUR	Lyxor AM	Monétaire	Luxembourg (Grand-Duché)	EUR	1,053,800.00
LU1287023185	MUL LY E710Y IG SHS-ACC-CAPITALISATION	Amundi	Obligations	Luxembourg (Grand-Duché)	EUR	871,164.10
IE00B87KCF77	PIMCO GIS-INCOME FUND-INS AC	Pimco	Obligations	Irlande	USD	424,751.33
FR0012008688	SIENNA MONETAIRE ISR-I	Sienna AM	Monétaire	France	EUR	1,832,470.56
FR0013428539	SLGP SHORT BOND FPS	Swiss Life Gestion Privée	Obligations	France	EUR	22.54
FR0010289090	UNION OBLI COURT TERME	Crédit Mutuel AM	Obligations	France	EUR	2,413,885.51
FR0000009987	UNION PLUS	Crédit Mutuel AM	Monétaire	France	EUR	5,196,733.16
<b>TOTAL</b>						<b>31,201,236.23</b>

## Créances et dettes : ventilation par nature

	Exercice 31/12/2024
<b>Ventilation par nature des créances</b>	
Avoir fiscal à récupérer	-
Déposit EUR	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Autres débiteurs divers	-
Coupons à recevoir	-
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	-
<b>Ventilation par nature des dettes</b>	
Déposit EUR	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Frais et charges non encore payés	187,468.57
Autres créditeurs divers	3,621.29
Provision pour risque des liquidités de marché	-
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>191,089.86</b>

## Frais de gestion, autres frais et charges

Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
<b>Catégorie de classe P (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	419,463.34	1.40
Commissions de surperformance	81,083.77	-
Autres frais	-	-
<b>Catégorie de classe I (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	24,450.88	0.85
Commissions de surperformance	12,163.75	-
Autres frais	-	-
<b>Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)</b>	-	-

(\*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

## Engagements reçus et donnés

### Autres engagements (par nature de produit)

	Exercice 31/12/2024
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
<b>Total</b>	<b>-</b>

## Autres informations

	Exercice 31/12/2024
<b>Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe</b>	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	10,742,366.74
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

## Détermination et ventilation des sommes distribuables

Catégorie de classe P (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Report à nouveau	-
Revenus nets	-414,602.10
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-414,602.10</b>
<b>Affectation</b>	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	-414,602.10
<b>Total</b>	<b>-414,602.10</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

# ATHYMIS PATRIMOINE

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	2,261,636.97
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values</b>	<b>2,261,636.97</b>
<b>Affectation</b>	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	2,261,636.97
<b>Total</b>	<b>2,261,636.97</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

# ATHYMIS PATRIMOINE

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Report à nouveau	-
Revenus nets	-28,619.32
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-28,619.32</b>
<b>Affectation</b>	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	-28,619.32
<b>Total</b>	<b>-28,619.32</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

# ATHYMIS PATRIMOINE

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2024
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	228,165.92
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values</b>	<b>228,165.92</b>
<b>Affectation</b>	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	228,165.92
<b>Total</b>	<b>228,165.92</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

# ATHYMIS PATRIMOINE

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2024

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements</b>				<b>31,201,236.23</b>	<b>98.49</b>
<b>OPCVM</b>				<b>31,201,236.23</b>	<b>98.49</b>
AMUNDI INDEX SOLUTIONS-AMUND	473	320.03	EUR	151,376.37	0.48
ATHYMIS ACG INDUSTRIE 4.0 FCP	13,966.823	190.93	EUR	2,666,685.52	8.42
ATHYMIS BETTER LIFE 13C	25,956.5	99.04	EUR	2,570,731.76	8.11
ATHYMIS MILLENNIAL 13C	14,109	221.85	EUR	3,130,081.65	9.88
ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE I	17,497	135.73	EUR	2,374,867.81	7.50
CM-CIC SICAV CM CIC CASH	9.5	542,549.98	EUR	5,154,224.81	16.27
KEREN CORPORATE-I	760	233.21	EUR	177,239.60	0.56
LYX ETF SMART CASH	1,530	1,225.56	USD	1,810,822.60	5.72
LYXOR IBOX TRSUR 10Y+ DR	14,173	100.27	USD	1,372,378.91	4.33
LYXOR UCITS SMART CASH C-EUR	10,000	105.38	EUR	1,053,800.00	3.33
MUL LY E710Y IG SHS-ACC-CAPITALISATION	5,210	167.21	EUR	871,164.10	2.75
PIMCO GIS-INCOME FUND-INS AC	24,300	18.10	USD	424,751.33	1.34
SIENNA MONETAIRE ISR-I	17,370	105.50	EUR	1,832,470.56	5.78
SLGP SHORT BOND FPS	125.243	0.18	EUR	22.54	-
UNION OBLI COURT TERME	8,699	277.49	EUR	2,413,885.51	7.62
UNION PLUS	25.63	202,759.78	EUR	5,196,733.16	16.40
<b>Créances</b>				-	-
<b>Dettes</b>				<b>-191,089.86</b>	<b>-0.60</b>
<b>Autres comptes financiers</b>				<b>668,667.09</b>	<b>2.11</b>
<b>TOTAL ACTIF NET</b>			<b>EUR</b>	<b>31,678,813.46</b>	<b>100.00</b>

Le secteur d'activité représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du provider Bloomberg.

# ATHYMIS PATRIMOINE

## Inventaire des opérations à terme de devises (Devise: EUR)

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant	Devise	Montant
Change à terme						
<b>Total</b>	-	-		-		-

\* Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation du fonds.

# ATHYMIS PATRIMOINE

## Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

### Instruments financiers à terme - action

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

### Instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

### Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				

# ATHYMIS PATRIMOINE

## Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

### Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

### Instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

### Instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

## ATHYMIS PATRIMOINE

### Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part (Devise: EUR)

#### Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Futures</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Options</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Swaps</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		-	-	-
<b>Total</b>		-	-	-

## Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
<b>Total inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)</b>	31,201,236.23
<b>Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :</b>	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
<b>Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises</b>	-
<b>Autres actifs (+)</b>	1,679,099.29
<b>Autres passifs (-)</b>	1,201,522.06
<b>Passifs de financement (-)</b>	-
<b>TOTAL</b>	<b>31,678,813.46</b>

## ANNEXE

Le dernier rapport annuel (format ancien plan comptable) est présenté en annexe conformément au Règlement ANC n°2022-03.



# **ATHYMIS PATRIMOINE**

Rapport annuel au 29 Décembre 2023

Société de gestion : ATHYMIS GESTION S.A

Siège social : 10 rue Notre Dame de Lorette 75009 PARIS

Dépositaire : BNP PARIBAS SA

## Bilan actif

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
<b>Immobilisations Nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>33,944,329.02</b>	<b>37,571,387.36</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances</b>	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres d'organismes de placement collectif</b>	<b>33,944,329.02</b>	<b>37,571,387.36</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	33,944,329.02	37,571,387.36
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Instruments financiers à terme</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Autres Actifs : Loans</b>	-	-
<b>Autres instruments financiers</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>3,998.08</b>	<b>3,200,000.00</b>
Opérations de change à terme de devises	-	3,200,000.00
Autres	3,998.08	-
<b>Comptes financiers</b>	<b>2,626,451.47</b>	<b>2,259,627.52</b>
Liquidités	2,626,451.47	2,259,627.52
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>36,574,778.57</b>	<b>43,031,014.88</b>

## Bilan passif

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
<b>Capitaux propres</b>	-	-
<b>Capital</b>	34,041,751.82	40,121,357.07
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	-	-
<b>Report à nouveau (a)</b>	-	-
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)</b>	557,656.48	310,460.40
<b>Résultat de l'exercice (a,b)</b>	-364,531.56	-730,896.69
Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	<b>34,234,876.74</b>	<b>39,700,920.78</b>
<b>Instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Instruments financiers à terme</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>150,980.54</b>	<b>3,330,094.10</b>
Opérations de change à terme de devises	-	3,165,020.65
Autres	150,980.54	165,073.45
<b>Comptes financiers</b>	<b>2,188,921.29</b>	-
Concours bancaires courants	2,188,921.29	-
Emprunts	-	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>36,574,778.57</b>	<b>43,031,014.88</b>

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

## Hors-bilan

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

## Compte de résultat

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	95,423.34	9,209.20
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Produits sur prêts	-	-
Autres produits financiers	18,046.00	-
<b>TOTAL I</b>	<b>113,469.34</b>	<b>9,209.20</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>	-	-
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-13,065.33	-199,628.36
Autres charges financières	-	-
<b>TOTAL II</b>	<b>-13,065.33</b>	<b>-199,628.36</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I + II)</b>	<b>100,404.01</b>	<b>-190,419.16</b>
<b>Autres produits (III)</b>	-	-
<b>Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)</b>	<b>-522,280.51</b>	<b>-600,158.88</b>
<b>Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)</b>	<b>-421,876.50</b>	<b>-790,578.04</b>
<b>Régularisation des revenus de l'exercice (V)</b>	<b>57,344.94</b>	<b>59,681.35</b>
<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)</b>	-	-
<b>Résultat (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>-364,531.56</b>	<b>-730,896.69</b>

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01 du 14 Janvier 2014, modifié.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

### Valeurs mobilières

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les ETF : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée.

### Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

## Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion

- 1.40% TTC maximum pour la part P
- 0.85% TTC maximum pour la part I

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse, ...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

## Frais de recherche

Néant

## Commission de surperformance

- 15% de la performance du FCP supérieure à 6% net (après imputation des frais de gestion fixes)
- plafonnée à 1.4% de l'actif net pour la part P
  - plafonnée à 0.85 % de l'actif net pour la part I

La période de référence est l'exercice du FCP.

Les frais facturés au FCP se composent d'une commission supplémentaire variable égale à 15% de la performance du FCP supérieur à 6% net (après imputation des frais de gestion fixe), la période de référence étant l'exercice du FCP (étant entendu que le premier calcul interviendra sur la base de la clôture du premier exercice comptable à savoir le dernier jour de Bourse de Paris du mois de décembre 2010).

Ces frais de gestion variable sont provisionnés à chaque publication de la VL. En cas de sous-performance une reprise de provision des frais de gestion variable est effectuée dans la limite du solde en compte. Cette provision de frais de gestion variable est définitivement acquise à la société de gestion à la fin de chaque exercice.

Les frais de gestion variables sur rachats sont également provisionnés et acquis à la société de gestion, la date de rachat servant de référence de calcul. Ils sont définitivement prélevés à la fin de chaque exercice.

## Rétrocession de frais de gestion

Néant

## Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés

## Affectation des résultats réalisés

Capitalisation pour la part P  
Capitalisation pour la part I

## Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation pour la part P  
Capitalisation pour la part I

## Changements affectant le fonds

Néant

## Evolution de l'actif net

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
Actif net en début d'exercice	39,700,920.78	49,960,224.12
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	2,616,949.74	3,053,987.68
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-10,254,763.19	-7,520,871.77
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	700,047.91	856,714.65
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-174,116.98	-479,066.29
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-1,199.04	-1,333.95
Différences de change	41,611.13	-5,109.33
<b>Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :</b>	<b>2,027,302.89</b>	<b>-5,373,046.29</b>
Différence d'estimation exercice N	3,439,166.02	1,411,863.13
Différence d'estimation exercice N-1	-1,411,863.13	-6,784,909.42
<b>Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-421,876.50	-790,578.04
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>34,234,876.74</b>	<b>39,700,920.78</b>

## Complément d'information 1

	Exercice 29/12/2023
<b>Engagements reçus ou donnés</b>	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie</b>	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
<b>Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe</b>	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	11,176,347.16
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(\*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

## Complément d'information 2

	<b>Exercice 29/12/2023</b>	
<b>Emissions et rachats pendant l'exercice comptable</b>	<b>Nombre de titres</b>	
<b>Catégorie de classe P (Devise: EUR)</b>		
Nombre de titres émis	14,027.973	
Nombre de titres rachetés	69,278.927	
<b>Catégorie de classe I (Devise: EUR)</b>		
Nombre de titres émis	4,986.665	
Nombre de titres rachetés	5,793.126	
<b>Commissions de souscription et/ou de rachat</b>	<b>Montant (EUR)</b>	
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
<b>Frais de gestion</b>	<b>Montant (EUR)</b>	<b>% de l'actif net moyen</b>
<b>Catégorie de classe P (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	476,920.15	1.40
Commissions de surperformance	12,450.63	-
Autres frais	-	-
<b>Catégorie de classe I (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	26,640.58	0.85
Commissions de surperformance	6,269.15	-
Autres frais	-	-
<b>Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)</b>	-	

(\*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

## Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 29/12/2023
<b>Ventilation par nature des créances</b>	
Avoir fiscal à récupérer	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	3,998.08
Coupons à recevoir	-
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>3,998.08</b>
<b>Ventilation par nature des dettes</b>	
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	128,137.59
Autres créditeurs divers	22,842.95
Provision pour risque des liquidités de marché	-
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>150,980.54</b>

## Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 29/12/2023
<b>Actif</b>	
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	-
<b>Titres de créances</b>	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de créances	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Autres actifs : Loans</b>	-
<b>Passif</b>	
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
<b>Hors-bilan</b>	
<b>Opérations de couverture</b>	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
<b>Autres opérations</b>	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

## Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	2,626,451.47
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	2,188,921.29
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

## ATHYMIS PATRIMOINE

### Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2,626,451.47	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2,188,921.29	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

## Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	USD
<b>Actif</b>	
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Titres d'OPC	5,794,220.28
Opérations temporaires sur titres	-
Autres actifs: Loans	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
<b>Passif</b>	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres	-
Dettes	-
Comptes financiers	2,188,921.29
<b>Hors-bilan</b>	
Opérations de couverture	-
Autres opérations	-

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau.

## Affectation des résultats

Catégorie de classe P (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-341,053.92	-688,450.40
<b>Total</b>	<b>-341,053.92</b>	<b>-688,450.40</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-341,053.92	-688,450.40
<b>Total</b>	<b>-341,053.92</b>	<b>-688,450.40</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat</b>		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

# ATHYMIS PATRIMOINE

**Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes**

	<b>Exercice 29/12/2023</b>	<b>Exercice 30/12/2022</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	503,631.03	285,284.40
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>503,631.03</b>	<b>285,284.40</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	503,631.03	285,284.40
<b>Total</b>	<b>503,631.03</b>	<b>285,284.40</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

# ATHYMIS PATRIMOINE

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/12/2023	Exercice 30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-23,477.64	-42,446.29
<b>Total</b>	<b>-23,477.64</b>	<b>-42,446.29</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-23,477.64	-42,446.29
<b>Total</b>	<b>-23,477.64</b>	<b>-42,446.29</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat</b>		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

# ATHYMIS PATRIMOINE

**Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes**

	<b>Exercice 29/12/2023</b>	<b>Exercice 30/12/2022</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	54,025.45	25,176.00
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>54,025.45</b>	<b>25,176.00</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	54,025.45	25,176.00
<b>Total</b>	<b>54,025.45</b>	<b>25,176.00</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

# ATHYMIS PATRIMOINE

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe P (Devise: EUR)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts C	137.94	142.08	150.15	132.54	<b>140.57</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	42,149.36	43,354.71	46,236.56	36,471.24	<b>30,914.23</b>
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	305,411.045	305,122.878	307,924.486	275,161.500	<b>219,910.546</b>

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Date de mise en paiement</b>					
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)</b>					
Parts C	0.80	2.13	6.12	1.03	<b>2.29</b>
<b>Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)</b>					
Parts C	-2.19	-1.82	-2.12	-2.50	<b>-1.55</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

# ATHYMIS PATRIMOINE

## Catégorie de classe I (Devise: EUR)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>					
Parts C	141.28	146.73	155.83	138.31	<b>147.30</b>
<b>Actif net (en k EUR)</b>	2,859.33	3,138.40	3,723.67	3,229.68	<b>3,320.65</b>
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	20,718.452	21,388.160	23,894.170	23,349.522	<b>22,543.061</b>

Date de mise en paiement	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)</b>					
Parts C	0.81	2.20	6.33	1.07	<b>2.39</b>
<b>Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)</b>					
Parts C	-2.16	-1.12	-1.44	-1.81	<b>-1.04</b>

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

# ATHYMIS PATRIMOINE

## Inventaire des instruments financiers au 29 Décembre 2023

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
<b>Titres d'OPC</b>				<b>33,944,329.02</b>	<b>99.15</b>
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne</b>				<b>33,944,329.02</b>	<b>99.15</b>
ATHYMIS ACG INDUSTRIE 4.0 FCP	11,510	148.04	EUR	1,703,940.40	4.98
ATHYMIS BETTER LIFE 13C	27,498.5	87.87	EUR	2,416,293.20	7.06
ATHYMIS GEN Z 13C	4,826	75.68	EUR	365,231.68	1.07
ATHYMIS MILLENNIAL 13C	20,346	171.03	EUR	3,479,776.38	10.16
ATHYMIS TRENDSETTERS EUROPE I	23,742	135.25	EUR	3,211,105.50	9.38
BUTLER CREDIT OPPO FD-B EURA	11,363.4	118.62	EUR	1,347,967.42	3.94
CM-CIC SICAV CM CIC CASH	1.7	522,158.17	EUR	887,668.89	2.59
ELEV-ABSO LRET EURO FD-R EUR	9,384	144.93	EUR	1,360,023.12	3.97
EXANE OVERDRIVE FUND-A EUR	68.25	16,185.28	EUR	1,104,645.36	3.23
HELIUM FUND SELECTION-S EUR	969	1,745.37	EUR	1,691,259.65	4.94
IMPROVING EURO MODELS-IPCEUR	1,531	276.12	EUR	422,739.72	1.23
KEREN CORPORATE-I	3,630	218.00	EUR	791,340.00	2.31
LYX ETF SMART CASH	1,530	1,159.55	USD	1,606,039.47	4.69
LYXOR IBOXX TRSUR 10Y+ DR	15,180	110.28	USD	1,515,498.97	4.43
LYXOR UCITS SMART CASH C-EUR	10,000	101.32	EUR	1,013,200.00	2.96
MUL LY E710Y IG SHS-ACC-CAPITALISATION	5,210	164.40	EUR	856,524.00	2.50
OPTOFI ID UNITS I DISTRIBUTION	626.38	1,561.95	EUR	978,374.24	2.86
PALATINE MOMA-B	40	33,189.14	EUR	1,327,565.72	3.88
PARETURN GLOBAL EQUITY FLEX BBC	499	1,383.70	EUR	690,466.30	2.02
PIMCO GIS-INCOME FUND-INS AC	172,050	17.16	USD	2,672,681.84	7.81
SLGP SHORT BOND FPS	125.243	7.20	EUR	901.75	-
TIKEHAU SH DU FD-IR EUR ACC	8,645	132.38	EUR	1,144,425.10	3.34
TRUSTEAM OPTIMUM-B	13,980	176.19	EUR	2,463,136.20	7.19
UNION PLUS	4.58	195,092.60	EUR	893,524.11	2.61
<b>Créances</b>				<b>3,998.08</b>	<b>0.01</b>
<b>Dettes</b>				<b>-150,980.54</b>	<b>-0.44</b>
<b>Dépôts</b>				-	-
<b>Autres comptes financiers</b>				<b>437,530.18</b>	<b>1.28</b>
<b>TOTAL ACTIF NET</b>			<b>EUR</b>	<b>34,234,876.74</b>	<b>100.00</b>